

LE MEDEF et Action Logement annoncent la mobilisation de 9 milliards pour le logement et la mobilité des salariés

Publié le 10 janvier 2019

Le Medef et Action Logement ont annoncé lors d'une conférence de presse jeudi 10 janvier, un plan massif de 9 milliards d'euros pour le logement et la mobilité des salariés les plus modestes. Les entreprises montrent ainsi qu'elles sont en première ligne pour répondre sans attendre aux préoccupations de pouvoir d'achat de leurs salariés et pour apporter des solutions concrètes à la crise qui secoue actuellement notre pays.

Pour Patrick Martin, président délégué, « Ce plan montre que les entreprises sont en première ligne pour s'attaquer aux problèmes de logement et de pouvoir d'achat des salariés, ainsi qu'à la redynamisation des territoires. »

Ce plan massif de 9 milliards d'euros a été validé le 9 janvier par les organisations syndicales et patronales réunies au sein d'Action Logement. Salué par Julien Denormandie, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement, ce plan sera lancé dès mi-février.

Le plan d'investissement pour le logement et la mobilité est une réponse forte aux questions concrètes de pouvoir d'achat, tout particulièrement des salariés les plus modestes - Patrick Martin

En offrant des solutions concrètes permettant d'accompagner les salariés les plus modestes directement concernés par les problèmes d'accès au logement, d'entrée dans l'emploi et de pouvoir d'achat, ce plan ambitieux illustre la volonté des entreprises d'être « en première ligne » pour s'attaquer aux problèmes de logement et de pouvoir d'achat des salariés.

Réunion Action Logement

Julien de Normandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, Bruno Arcadipane, président d'Action Logement, Patrick Martin, président délégué du Medef et Jacques Chanut, président de la Fédération du bâtiment, lors de la conférence de presse Action Logement du 10 janvier.

Comment ?

Ce plan concernera à la fois l'amélioration des performances énergétiques des logements, la rénovation des logements locatifs et l'aide apportées aux salariés pour se rapprocher de leur lieu de travail. Le poids du logement dans le budget des ménages ne cesse en effet d'augmenter, ce qui pousse les plus modestes à s'éloigner toujours plus de leur lieu de travail. Pour pallier ce handicap, Action Logement distribuera notamment une aide au déménagement de 1000 euros aux salariés les plus modestes résidant actuellement à plus de 30 kilomètres de leur lieu de travail.

Il permettra également de financer les travaux d'adaptation des logements au vieillissement de leurs occupants, la transformation de bureaux en logements, la production de logements sociaux et intermédiaires et de lutter contre l'habitat indigne et les copropriétés dégradées.

Sur les 9 milliards d'euros, 4 milliards seront consacrés au financement de prêts bonifiés, 3 milliards seront réalisés sous forme d'engagements en fonds propres et 2 milliards en subventions. Ces mesures s'ajouteront aux 15 milliards engagés par Action Logement dans le cadre de la convention quinquennale signée avec l'Etat en 2018.

Action logement : l'entreprise au cœur de la revitalisation des territoires

Financée par la contribution des entreprises, Action Logement, dont l'objectif est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi, a engagé depuis deux ans une profonde réforme de son organisation en vue de renforcer son efficacité et son utilité sociale. Dans ce cadre, les premiers comptes consolidés du groupe, qui seront prochainement publiés, révéleront une capacité financière que les partenaires sociaux souhaitent voir mobilisée au profit de ce plan d'investissement. Les 9 milliards seront en partie empruntés sur les marchés financiers, marquant la volonté d'Action Logement d'être moins lié à l'Etat en matière de financement du logement social et ainsi d'épargner les finances publiques.